

VILLE DE FREJUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	45
Conseillers en Exercice	45

SEANCE DU
19 JANVIER 2016

Télétransmission en S/Préfecture	
Transmission en S/Préfecture	27 JAN. 2016
Date Réception	27 JAN. 2016

Le dix neuf janvier deux mille seize, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de FREJUS, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Sénateur du Var, M. David RACHLINE (des questions 1 à 7 puis, des questions 16 à la fin) et sous la présidence de M. Richard SERT, Premier Adjoint, (des questions 8 à 15).

PRESENTS : M. SERT, M. LONGO, Mme AULOY, M. AUREILLE*, Mme LANCINE, M. CHIOCCA, Mme LECHANTEUX, Mme MEUNIER, M. PIPITONE, Mme LAUVARD*, M. BEAUMONT*, Mme MILIOTI, M. MARCHAND, M. CURTI, M. LAGUETTE, Mme MONTESI, M. JOLY, Mme VANDRA, Mme SELVES, M. SIMON-CHAUTEMPS, M. FIHIPALAI, Mme MONET, Mme FERRERI, M. BIANCUZZI, Mme MICHEL, Mme CROZET, M. LATOUCHE, Mme SAUBIAC, M. LOYER, Mme THOLLET-PAYSANT*, M. CHARLIER DE VRAINVILLE*, Mme CAUWEL*, Mme THOLLET*, Mme PLANTAVIN*, Mme SOLER, Mme RIGAILL.

REPRESENTES : Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

M. RENARD à M. BEAUMONT, Mme MERLINO à M. AUREILLE, Mme DAUNAY à Mme LAUVARD, M. TOSELLO à M. CHARLIER DE VRAINVILLE, M. DUBOS à Mme THOLLET, M. MOUGIN à Mme THOLLET-PAYSANT, M. HOUOT à Mme PLANTAVIN, Mme DE STEFANO à Mme CAUWEL,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JOLY

DELIBERATION N° 783

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2016.

POUR EXPEDITION
CONFORME

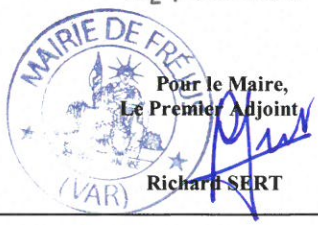
Fréjus, le 27 JAN. 2016

Le Maire

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,



Sonia LAUVARD

ACTE	
PUBLIE LE _____	AFFICHE DU <u>27 JAN. 2016</u>
NOTIFIE LE _____	AU <u>27 FEV. 2016</u>
CERTIFIE EXECUTOIRE	
LE <u>27 JAN. 2016</u>	
	

Monsieur Richard SERT, Premier Adjoint, expose :

Le budget primitif 2016 établit en équilibre les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes respectivement dans les deux sections de fonctionnement et d'investissement, conformément aux exigences du cadre légal comptable budgétaire et réglementaire de l'instruction M14.

Le rapport de présentation ci-annexé présente de manière détaillée les grands objectifs et équilibres de ce budget primitif.

Dans ce cadre :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ces articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux,

Vu la délibération du 29 avril 2014 adoptant le principe du vote du budget par nature au niveau du chapitre section de fonctionnement, au niveau du chapitre en section d'investissement en se réservant la possibilité de voter un certain nombre de crédits d'investissement par chapitres opérations,

Vu la délibération du 24 novembre 2015 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour 2016,

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

D'ADOPTER le budget primitif 2016, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **121 584 279 €**, répartie comme suit :

Section de fonctionnement: **74 090 203 €**

Section d'investissement : **47 494 076 €**

La présentation générale du budget par chapitre en dépenses et en recettes à l'intérieur des 2 sections est jointe en annexe (5),

DE VOTER ce budget par chapitre pour chacune des 2 sections, accompagné d'une présentation par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M14,

DE DECIDER d'attribuer aux associations des subventions de fonctionnement conformément au tableau joint au document comptable pour un montant total de **4 411 968 €**,

DE DECIDER de reconduire pour 2016 les taux de fiscalité de 2015, fixés comme suit :

- Taxe d'habitation **14.34 %**
- Taxe foncière (bâti) **20.45 %**
- Taxe foncière (non bâti) **30.00 %**

Dès que l'état de notification des bases d'imposition pour 2016 (imprimé 1259MI) sera communiqué, il sera dûment complété et transmis à la préfecture conformément à la décision de maintien des taux.

L'équilibre du budget s'établit en dépenses et en recettes à **121 584 279 €**, répartis comme suit :

⇒ Section de fonctionnement	74 090 203 €
⇒ Section d'investissement	47 494 076 €

Ce budget s'inscrit, comme cela avait été présenté dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire, dans un contexte national dégradé et avec de fortes contraintes.

Pour autant, la municipalité a souhaité, à travers ce budget, à la fois poursuivre sa politique d'assainissement des finances communales tout en marquant un certain nombre de priorités, notamment en consacrant plus de **17,2 M€** aux dépenses d'équipement.

1. Rappel du contexte

En 2015, la croissance française devrait être de 1,1 % et de 1,5 % en 2016, un taux qui ne sera pas sensiblement supérieur sur la zone euro, et dans un environnement international très instable. Nous sommes donc dans un cadre de croissance faible, en reprise très timide et fragile, que divers éléments internes ou externes pourraient facilement perturber. Comme en 2015, les collectivités territoriales subissent la réduction des concours financiers de l'Etat.

Le budget 2016 s'inscrit donc dans ce contexte général toujours dégradé, et la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat a un impact sensible sur les recettes de fonctionnement (de l'ordre de 1,5 M€ pour les recettes de la ville sur ce budget).

La Ville a dès 2014, dans ce contexte général et compte tenu d'une situation budgétaire extrêmement tendue, initié une politique d'économies pour assainir sa situation et recréer peu à peu des marges de manœuvre, tout en répondant aux besoins exprimés par la population en termes de service. Cela s'est traduit par une renégociation et une réduction du coût de certains marchés, une maîtrise des charges de personnel, des économies sensibles sur les dépenses courantes des services, un certain nombre d'efforts demandés aux associations.

Le budget 2016 s'inscrit dans la continuité des engagements de la municipalité autour de trois grands objectifs :

- **la maîtrise des dépenses courantes de fonctionnement** : une condition sine qua non de la reconstitution d'une épargne brute encore insuffisante, dans un contexte de tension sur les recettes et compte tenu de la volonté de la municipalité de ne pas utiliser le levier fiscal :

- évolution modérée des charges à caractère général au budget 2016 afin de répondre aux impératifs de qualité du service ;
- poursuite de la politique de stabilisation des dépenses de personnel ;
- quasi-stabilisation des concours aux associations.

- **la poursuite du désendettement** à même de réduire le stock de dette tout en préservant une nécessaire capacité d'investissement.

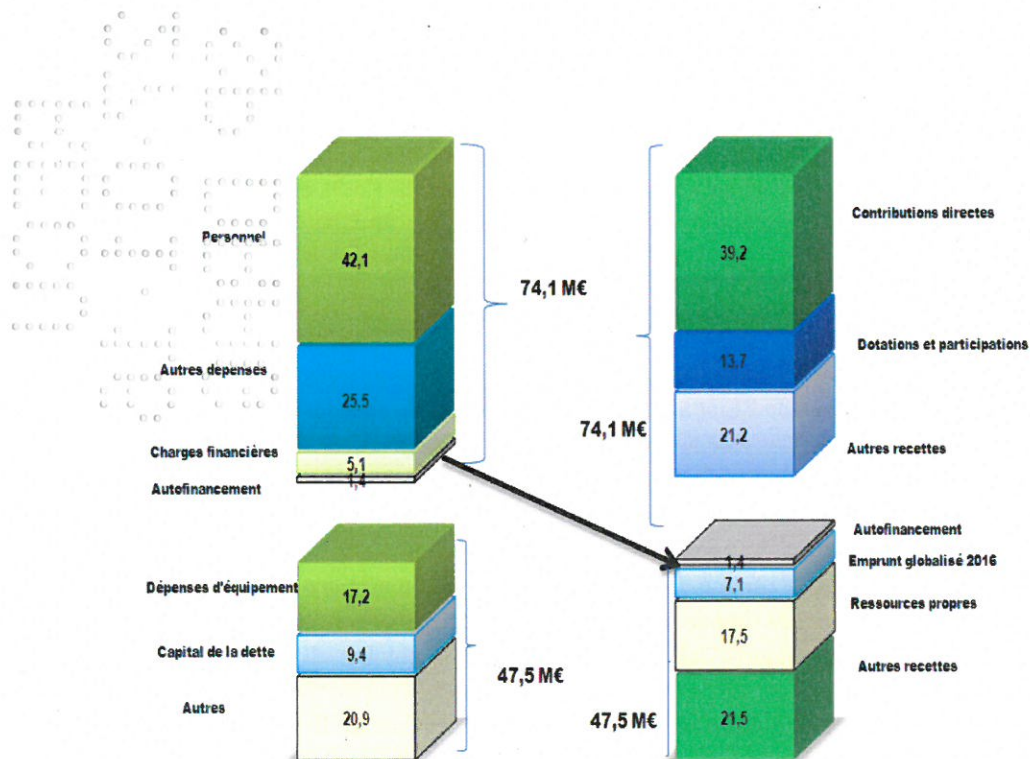
Sur les deux derniers exercices, la dette de la collectivité a ainsi été réduite de près de 13 M€. Au budget 2016, la Ville poursuit sa politique de désendettement à hauteur de 2,1 M€.

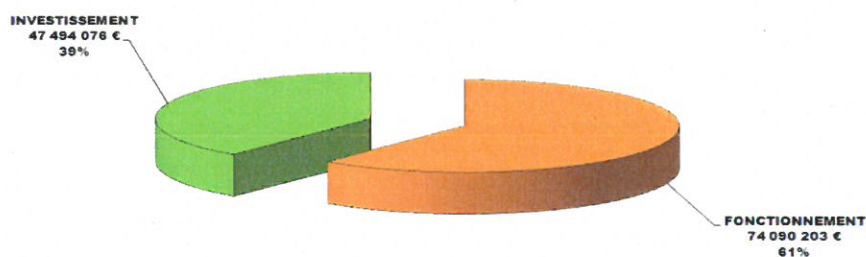
une politique d'investissement concentrée sur la qualité de vie des Fréjusiens, l'amélioration des outils de travail et les projets préparant l'avenir de la ville.

Cette politique se traduit dans les chiffres 2016 avec plus de 17,2 M€ consacrés aux dépenses d'équipement, autour des principaux axes suivants :

- rénovation ou reconstruction d'équipements obsolètes ;
- travaux de voirie sur des secteurs fortement dégradés ;
- poursuite des interventions en matière de lutte contre les inondations ;
- réalisation d'investissements structurants permettant de renforcer l'attractivité de la ville et d'envisager pour l'avenir des recettes supplémentaires récurrentes pour le budget communal.

2. L'équilibre général du BP 2016





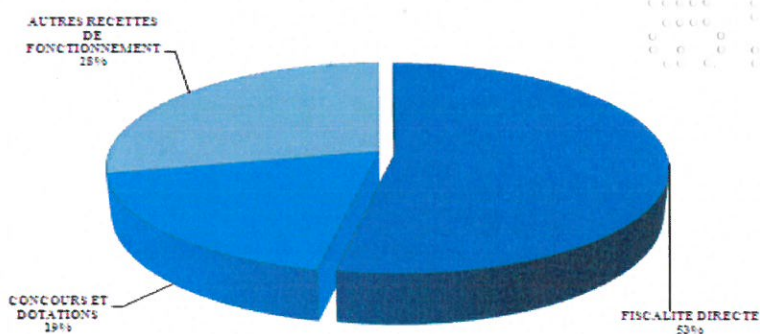
3. Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'établit à 74 090 203 € soit une progression de 2,66 % par rapport au BP 2015.

3.1-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 74 090 203 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en mouvements réels à 73 810 203 €. Elles permettent de dégager un autofinancement propre à l'exercice à hauteur de 1 111 000 € (dotation aux amortissements et aux provisions).

Répartition des recettes réelles de fonctionnement



	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Fiscalité directe	38 074 787	39 232 338	+3,04
Concours et dotations	14 297 493	13 658 078	-4,47
Autres recettes de gestion	19 450 982	20 458 887	+5,18
Recettes de gestion	71 823 262	73 349 303	+2,12
Recettes exceptionnelles	350 000	460 900	+31,69
Total	72 173 262	73 810 203	+2,27

a) Les contributions directes : 39 232 338 €

Evolution estimée des bases fiscales sur 2016

Dans l'attente de la notification des bases prévisionnelles pour 2016 au titre des impôts directs locaux, l'évolution des bases fiscales sur 2016 a été estimée de façon prudentielle.

L'augmentation des bases prévisionnelles pour 2016 repose principalement sur le foncier bâti (+1%).

	Bases prévisionnelles 2015	Bases définitives 2015	Bases estimées 2016
Taxe d'habitation	130 977 496	136 960 214	136 960 214
Taxe foncière (bâti)	91 823 664	94 010 152	94 950 253
Taxe foncière (non bâti)	588 683	583 053	583 053
Total	223 389 843	231 553 419	232 493 520

Les taux d'imposition communaux en 2016

Comme en 2015, il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale et les taux communaux de fiscalité resteront stables en 2016.

Taxe d'habitation	14,34%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,45%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30,00%

Produit fiscal estimé pour 2016

	Produit fiscal prévisionnel 2015	Produit fiscal définitif 2015	Produit fiscal estimé 2016
Taxe d'habitation	19 114 646	19 640 095	19 640 095
Taxe foncière (bâti)	19 193 552	19 225 076	19 417 327
Taxe foncière (non bâti)	174 120	174 916	174 916
Total	38 482 318	39 040 087	39 232 338

b) Les dotations, subventions et participations : 13 658 078 €

Les concours de l'Etat : 12 148 078 €

(Dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité urbaine, dotation nationale de péréquation, compensations versées au titre des exonérations en matière de fiscalité locale)

Compte tenu du report de l'application de la réforme de la dotation globale de fonctionnement au 1^{er} janvier 2017, l'estimation de la dotation globale de fonctionnement pour 2016 repose sur les éléments de calcul figurant dans la loi de finances pour 2015 soit une minoration estimée de 1 338 981 € (pour mémoire, montant notifié 2015 : 9 925 991 €).

Le montant estimé de la dotation de solidarité urbaine repose sur une garantie de sortie sur trois années compte tenu des mesures figurant dans la loi de finances pour 2016 (réduction du nombre de bénéficiaires qui passe de 750 à 659 communes éligibles, suppression de la dotation nationale de péréquation dont les crédits sont reversés sur la dotation de solidarité

urbaine) (pour mémoire classement Fréjus 2015 741/750).

-2016 (DSU 2015 + DNP 2015) x 90 % soit 2 097 599 €

-2017 (DSU 2015 + DNP 2015) x 75 % soit 1 747 999 €

-2018 (DSU 2015 + DNP 2015) x 50 % soit 1 165 333 €

-2019 : fin de la garantie de sortie

Les autres participations : 1 510 000 €

Les autres participations concernent essentiellement le fonds de soutien à la mise en place des rythmes scolaires, les participations de la caisse d'allocations familiales au titre du contrat Enfance Jeunesse.

c) Les autres recettes de gestion : 20 458 887 €

	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Atténuations de charges	1 297 250	1 806 400	+39,25
Produits des services	3 300 000	3 487 000	+5,67
Autres recettes de gestion	14 853 732	15 165 487	+2,10
Total	19 450 982	20 458 887	+5,18

Les atténuations de charges : 1 806 400 €

Elles représentent essentiellement les refacturations de mise à disposition de personnels auprès d'autres collectivités (EPL Stationnement, SEVE, CAVEM...) et associations, lesquelles doivent rembourser à la ville les salaires des personnels selon la réglementation en vigueur. La progression des recettes provient principalement de la prise en compte de cet élément constaté également en dépenses, soit un montant de 488 388 € venant compenser ce remboursement obligatoire.

Sont imputés également sur ce poste budgétaire, les crédits correspondants à la part salariale relatifs à la mise en place des chèques déjeuners.

Les produits des services : 3 487 000 €

Sont imputées sur ce chapitre budgétaire, les concessions dans les cimetières, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances et droits des services à caractère social et sportif, les remboursements des frais de restauration des foyers logements.

L'augmentation sur cette nature de recettes (+ 187 000 €) provient principalement de la prise en compte en 2016 des encaissements de recettes constatés en N-1.

Les autres recettes de gestion : 15 165 487 €

Elles concernent essentiellement : la dotation de solidarité communautaire, les droits de place, la taxe sur l'électricité, les taxes additionnelles aux droits de mutation, les taxes locales sur la publicité extérieure, les prélèvements sur les produits de jeux.

Les montants inscrits tiennent compte des réalisations N-1 qui sur certains postes budgétaires (droit de mutation notamment) sont très largement supérieures aux prévisions.

d) Les recettes exceptionnelles : 460 900 €

■ Redevances archéologiques	365 000 €
■ Autres produits exceptionnels	100 900 €

(Remboursements des communes au titre des dérogations scolaires, avoirs sur factures, dégrèvements taxes foncières, locations exceptionnelles de locaux municipaux....).

e) Opération de transferts entre sections : 280 000 €

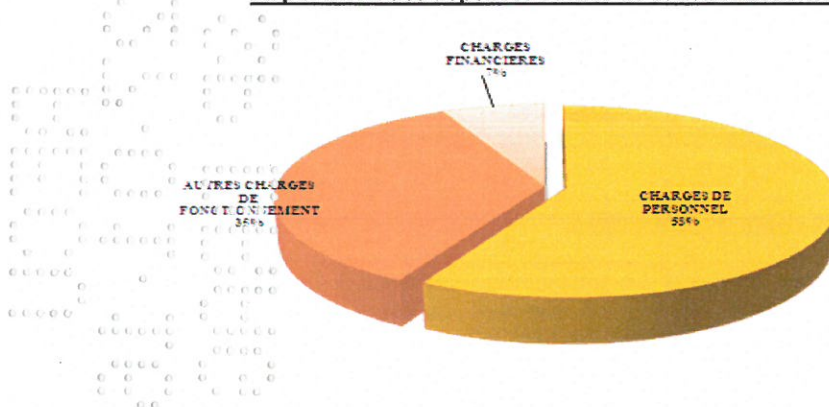
Ce montant correspond à l'indemnité compensatrice dérogatoire due au titre du refinancement recapitalisé, recette d'ordre qui vient financer la dépense imputée en section d'investissement.

3.2-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 74 090 203 €

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **72 699 203 €** en mouvements réels.

Les opérations d'ordre comptabilisées sont arrêtées à la somme de **1 391 000 €** (dotation aux amortissements et provisions et écritures de refinancement).

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Charges à caractère général	16 563 148	17 809 864	+ 7,53
Charges de personnel et ass.	42 490 100	42 120 000	-0,87
Autres charges de gestion	6 360 090	7 272 258	14,34
Dépenses de gestion	65 413 338	67 202 122	+2,73
Charges financières	5 481 934	5 089 731	-7,15
Charges exceptionnelles	207 750	407 350	+96,08
Dépenses réelles	71 103 022	72 699 203	+2,24

a) Les dépenses de gestion : 67 202 122 €

Les charges à caractère général : 17 809 864 €

Ces charges correspondent aux différents contrats et marchés (prestations de service pour la petite enfance, restauration scolaire, fluides, assurances, maintenance, entretien.....) et aux frais de fonctionnement courants de la collectivité.

Ces charges ont déjà été sensiblement réduites. En 2016, les efforts de rationalisation sont

poursuivis mais le maintien de la qualité du service offert à la population ne nous permet pas de continuer à entrevoir une diminution significative à situation équivalente. La Ville a même souhaité renforcer sensiblement ses dépenses d'entretien des infrastructures et des équipements publics.

La Ville a également souhaité consacrer une part des dépenses d'équipement à des opérations (renouvellement de véhicules, nouveau marché de fournitures ou de travaux permettant de réduire la facture énergétique..) qui doivent conduire à court terme à une réduction de certaines dépenses récurrentes.

	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Eau, Electricité, Carburants...)	2 970 800	2 807 327	-5,50
Locations mobilières et immobilières (Sanisettes, copieurs, réservations de berceaux, location domaine public maritime, baux...)	1 195 800	1 305 200	+9,15
Entretien (voirie, espaces verts, bâtiments...)	2 083 350	2 634 400	+26,45
Prestations de service (marché ODEL, Chauffage, DSP Restauration, marché cantines...)	3 915 300	4 141 160	+5,77
Autres frais divers (fêtes de fin d'année, contrats en cours, marché école de musique...)	2 000 490	2 021 327	+1,07
Autres charges	4 397 408	4 899 050	+11,43
Total	16 563 148	17 809 864	+7,55

Les dépenses de personnel : 42 120 000 €

En 2015, le poste du personnel a été maîtrisé avec des dépenses quasi-stables en dépit du GVT (glissement vieillesse technicité) qui conduit normalement à une évolution naturelle de l'ordre de 2% ainsi que du surcoût engendré par la réforme des rythmes scolaires qui a produit ses effets en année pleine en 2015. Les efforts ont porté sur des non-remplacements et des redéploiements.

En 2016, l'objectif est de poursuivre la maîtrise de la masse salariale pour arriver à une stabilisation.

Cet objectif, au regard du GVT, passe par une optimisation de l'organisation des services et la définition d'objectifs par Direction. Cette politique des Ressources Humaines s'accompagne du non-remplacement de certains départs. Par ailleurs, le processus de mutualisation qui entre dans sa phase opérationnelle en 2016 devrait conduire à horizon 2017/2018 à la réduction de certains postes de dépenses.

Au regard de ces différents éléments, ce poste de dépenses présente prévisionnellement une baisse globale de 0,87 %.

Autres charges de gestion : 7 272 258 €

Les concours aux associations : 4 411 968 €

Concernant les associations, les concours accordés sont dans l'ensemble maintenus, sauf quelques exceptions à la hausse ou à la baisse.

Pour autant, ce poste de dépenses augmente sensiblement, comme cela fut le cas courant

2015, du fait de l'application de la réglementation relative aux remboursements des mises à disposition. Des subventions complémentaires à hauteur de **488 388 €** viennent compenser ce remboursement obligatoire équivalent en dépenses et en recettes.

Autres dépenses de gestion: 2 860 290 €

Ces dépenses concernent les participations aux Syndicats, le reversement de la taxe de séjour (part communale et part départementale) et les indemnités des élus.

Est imputée sur ce budget une provision de 500 000 € au titre du prélèvement de 2016 qui devrait être opéré sur les ressources fiscales de la commune en application de l'article L.302-7 du code de la construction et de l'habitation (loi relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social).

b) Les charges financières : 5 089 731 €

Ce poste budgétaire est en baisse de 7,15 % en 2016. Il intègre les intérêts de la dette augmentés des ICNE, et des intérêts adossés aux emprunts nouveaux qui seront contractés en 2016. A ces dépenses, viennent s'ajouter les frais financiers liés au fonctionnement des lignes de trésorerie.

Intérêts de l'année	4 981 900 €
Intérêts dette nouvelle	125 000 €
ICNE 2015/2016	-97 169 €
Autres charges financières	80 000 €

c) Les charges exceptionnelles : 407 350 €

Sont budgétés, sur ce chapitre, les crédits nécessaires aux annulations de titres sur exercices antérieurs, intérêts moratoires et astreintes.

d) Opération d'ordre de transferts entre sections : 1 391 000 €

4. Le budget d'investissement

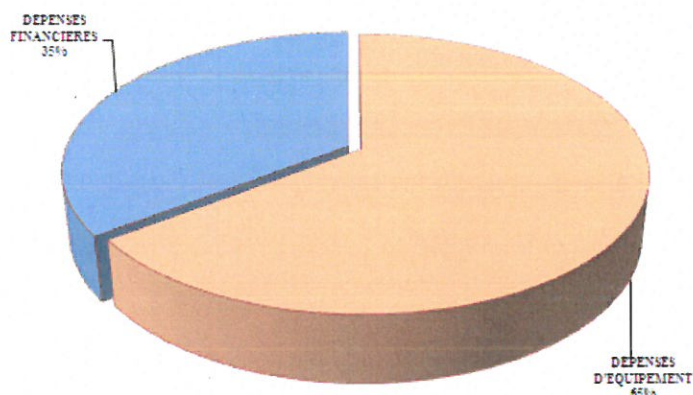
Le budget d'investissement est établi en équilibre à **47 494 076 €**. Hors opérations de refinancement, le budget 2016 s'établit à **26 551 300 €** soit une progression de 30,83 %.

La Ville a fait pour 2016 le choix d'un désendettement modéré d'un peu plus de 2 M€ permettant à travers des emprunts au montant inférieur au remboursement du capital, d'assurer un niveau de dépenses d'équipement à hauteur de 17,2 M€, en progression de près de 67 % par rapport au BP 2015.

4.1-LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT : 47 494 076 €

	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Dépenses d'équipement	10 334 812	17 222 160	+66,64
Remboursement du capital	9 550 000	9 329 140	-2,31
Subventions d'investissement	399 400		
Refinancements de dette		20 662 776	
Dépôts et cautionnement	10 000		
Opérations d'ordre		280 000	
TOTAL	20 294 212	47 494 076 €	+134,03

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
HORS ECRITURES DE REFINANCEMENT



a) Les dépenses d'équipement 2016 : 17 222 160 €

	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Immobilisations incorporelles	193 450	460 550	+138,07
Subventions d'équipement versées	468 400	40 000	-91,46
Immobilisations corporelles	2 793 250	3 966 990	+42,02
Immobilisations en cours	6 218 400	11 604 330	+86,91
Opérations d'équipement	661 312	1 150 290	+73,94
Total	10 334 812	17 222 160	+66,64

Immobilisations incorporelles : 460 550 €

Les dépenses concernent le besoin en logiciels pour les services municipaux, les études à réaliser en matière d'urbanisme ainsi que les acquisitions de fonds de commerce.

Les subventions d'équipement : 40 000 €

Sont imputées les aides accordées dans le cadre des restaurations de façades en centre ville.

Immobilisations corporelles : 3 966 990 €

- ⇒ Les acquisitions en faveur du logement social : 1 294 000 €
- ⇒ Les autres acquisitions foncières : 759 990 €
- ⇒ Le matériel (équipements administratifs et sportifs, mobilier urbain, renouvellement de véhicules et engins techniques...) : 1 913 000 €

Immobilisations en cours : 12 754 620 €

- ⇒ Interventions sur la voirie, l'éclairage public, les espaces verts : 4 988 570 €
- ⇒ Aménagements urbains spécifiques (Caïs Ouest, ZAC des Sables, Centre Historique...) : 1 242 120 €
- ⇒ Lutte contre les Inondations : 878 330 €
- ⇒ Travaux Quartier Port Fréjus Nord : 637 000 €

⇒Réalisation d'une nouvelle Base nautique :	1 505 000 €
⇒Réfection des courts de tennis à Gallièni :	750 000 €
⇒Travaux d'accessibilité (Agenda d'Adaptabilité Programmé) :	460 000 €
⇒Travaux de remise aux normes des équipements communaux :	2 293 600 €
<i>Dont Espace Caquot :</i>	650 000 €

b) Les dépenses financières : 29 991 916 €

Capital de la dette à rembourser : 9 329 140 €

Le montant inscrit au compte 16 intègre le montant en capital à rembourser de l'année augmenté du remboursement en capital adossé à la dette nouvelle à contracter en 2016 soit :

⇒Capital à rembourser /dette en cours	9 187 265 €
⇒Capital à rembourser /dette nouvelle	141 875 €

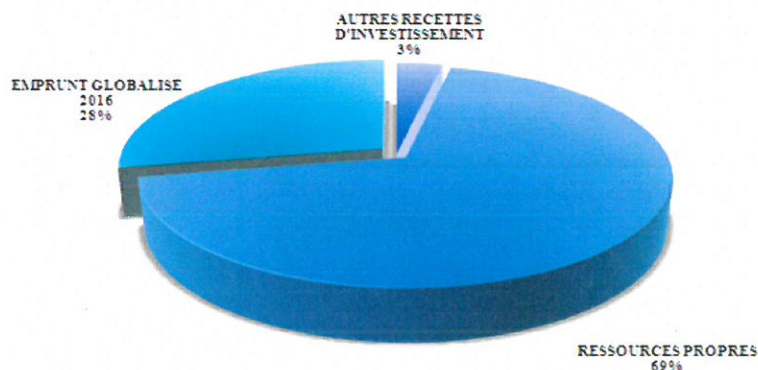
Refinancement de dette : 20 662 776 €

c) Opérations d'ordre de transferts entre sections : 280 000 €

4.2-LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 47 494 076 €

	Budget primitif 2015	Budget primitif 2016	% évolution
Subventions d'investissement	922 374	837 500	-9,20
Recettes financières	10 801 598	17 502 800	+62,04
Emprunts	7 500 000	7 100 000	-5,33
Refinancements de dette et ass.		20 662 776	
Recettes d'ordre	1 070 240	1 391 000	
Total	20 294 212	47 494 076	+134,03

**REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT
HORS ECRITURES DE REFINANCEMENT**



a) **Les subventions d'investissement : 837 500 €**

Ce montant correspond au produit attendu des amendes de police et fonds de concours adossés sur des opérations structurantes en matière d'aménagement urbain.

b) **Les recettes financières : 17 502 800 €**

●Fonds de compensation de la TVA	1 530 000 €
●Taxe d'aménagement	575 000 €
●Produit des cessions	15 397 800 €

Cessions 2016	
Patrimoine bâti et non bâti	14 373 800
Reventes Bailleurs Sociaux	1 024 000

c) **L'emprunt globalisé 2016 : 7 100 000 €**

En 2016, le montant envisagé de l'emprunt globalisé s'élève à 7 100 000 €, pour un désendettement net de près de 2,1 M€.

d) **Refinancement de dette : 20 662 776 €**

e) **Opération d'ordre de transferts entre section : 1 391 000 €**

5. La structure de la dette en 2016

Le montant de la dette au 1^{er} janvier 2016 est de **130 418 111 €, en diminution de 3,32 %** par rapport à 2015. Sur les deux derniers exercices, la ville aura remboursé un capital de 18,1 M€ et aura contracté 5 M€ d'emprunt nouveau.

Les efforts effectués dès le budget 2014 ont donc contribué à une **baisse de notre encours de 13,1 M€, soit 9,15 % sur la période 2016-2014.**

Au regard des nécessités d'investissement et du faible autofinancement, de nouveaux emprunts seront souscrits pour financer les investissements 2016 soit une prévision de 7,1 M€. Cependant, l'objectif est de poursuivre le désendettement, en se fixant comme priorité pour chaque budget une dette nouvelle inférieure en valeur au remboursement annuel du capital de la dette. Le budget 2016 s'inscrit dans ce cadre, et verra donc la poursuite du désendettement à une hauteur minimale prévisionnelle de 2,1 M€.

Evolution de la dette (encours et annuité) 2016/2015

	2014	2015	2016
Encours de dette au 1 ^{er} janvier	143 552 046	134 900 436	130 418 111
		-6,03	-3,32
Annuité	13 420 667	15 028 388	14 169 164
		+11,98	-5,72
Capital Remboursé	8 651 611	9 482 325	9 187 264
Intérêts réglés à échéance	4 769 056	5 546 063	4 981 900
Dette / Population	2 705 €	2 541 €	2 447 €

Chiffres clés au 1^{er} janvier 2016

●68 emprunts répartis auprès de 6 établissements prêteurs	
●Dette globale	130 418 111 €
●Taux moyen	3,88 %
●Durée résiduelle	13 ans et 5 mois
●Durée de vie moyenne	7 ans et 3 mois

Le tableau ci-dessous exprime l'évolution du taux moyen constaté et prévisionnel jusqu'au 1^{er} janvier 2020, avec un taux moyen stabilisé à 4,01 % à cette date.

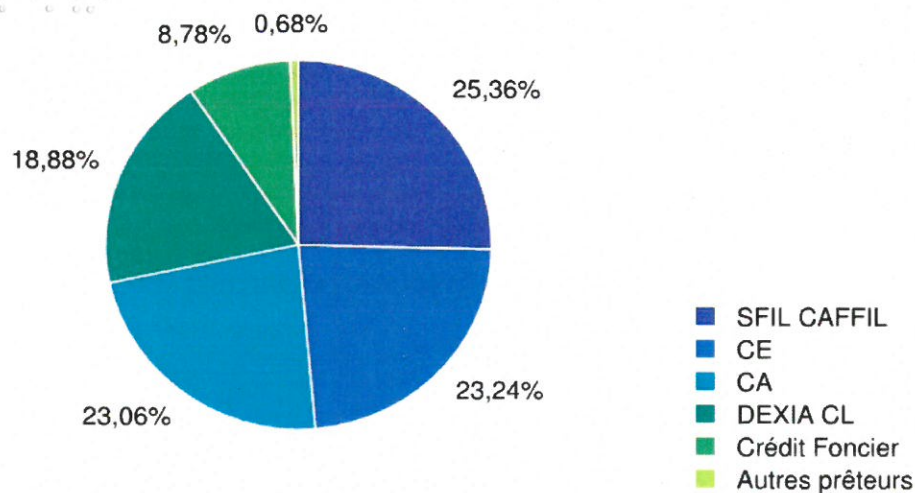
Évolution du taux moyen (ExEx Annuel)



🔗 Répartition de la dette par établissement prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
Dexia CLF	24 623 521	18,88%
SFIL CAFFIL	33 077 822	25,36%
Caisse d'Epargne	30 311 614	23,24%
Crédit Agricole	30 068 435	23,06%
Crédit Foncier de France	11 455 366	8,78%
Autres prêteurs	881 353	0,68%
Ensemble des prêteurs	130 418 111	100,00%

Dette par prêteur

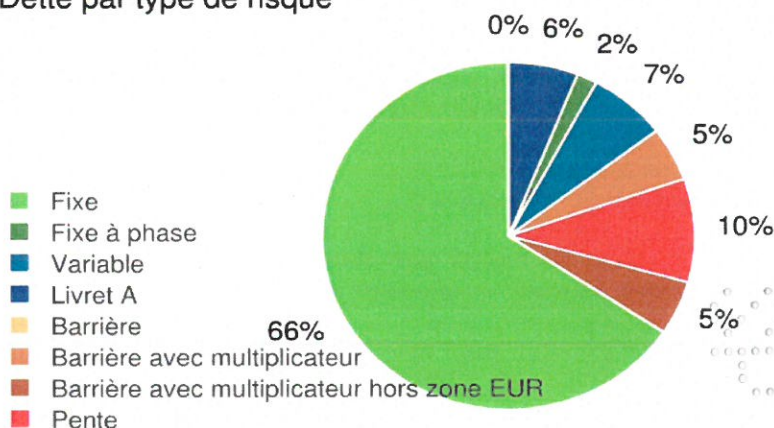


🔗 Répartition de la dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	85 594 917	65,63%	4,17 %
Fixe à phase	2 270 082	1,74 %	3,39%
Variable	8 914 920	6,84 %	0,49%
Livret A	7 878 488	6,04 %	3,68%
Barrière	50 819	0,04 %	5,09%

Barrière avec multiplicateur	6 591 696	5,05%	4,65%
Barrière avec multiplicateur hors zone EUR	6 591 696	5,05%	4,13%
Pente	12 525 494	9,60 %	4,01%
Ensemble des risques	130 418 111	100,00%	3,88%

Dette par type de risque



➤ Répartition des risques (Charte de Bonne Conduite) / Encours à long terme (Risque global faible)

La répartition de la dette par type de risques de taux permet de connaître l'exposition de la dette de la collectivité à l'évolution des marchés financiers.

Structures		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors	(5) Ecart d'indices hors zone euro
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	64	-	-	-	-
	% de l'encours	80,25%	-	-	-	-
	Montant en euros	104 658 407 €	-	-	-	-
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	-	-	-	-
	% de l'encours	0,04%	-	-	-	-
	Montant en euros	50 819 €	-	-	-	-
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	-	1	1	-
	% de l'encours	5,05%	-	9,60%	5,05%	-
	Montant en euros	6 591 696 €	-	12 525 494 €	6 591 696 €	-
(F) Autres types de structures	Nombre de produits	-	-	-	-	-
	% de l'encours	-	-	-	-	-
	Montant en euros	-	-	-	-	-

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'avis favorable de la Commission finances, ressources humaines, administration générale et moyens généraux réunie le 12 janvier 2016 ;

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 34 voix POUR et 11 ABSTENTIONS (Mme THOLLET-PAYSANT et son mandant M. MOUGIN, M. CHARLIER DE VRAINVILLE et son mandant M. TOSELLO, Mme CAUWEL et son mandant Mme DE STEFANO, Mme THOLLET et son mandant M. DUBOS, Mme PLANTAVIN et son mandant M. HOUOT et Mme SOLER) ;

ADOpte le budget primitif 2016, lequel s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 121 584 279 €, répartie comme suit :

Section de fonctionnement: 74 090 203 €

Section d'investissement : 47 494 076 €

La présentation générale du budget par chapitre en dépenses et en recettes à l'intérieur des 2 sections est jointe en annexe (5) ;

VOTE ce budget par chapitre pour chacune des 2 sections, accompagné d'une présentation par fonction, avec définition d'opérations en investissement, en conformité avec l'instruction M14 ;

DECIDE d'attribuer aux associations des subventions de fonctionnement conformément au tableau joint au document comptable pour un montant total de 4 411 968 € ;

DECIDE de reconduire pour 2016 les taux de fiscalité de 2015, fixés comme suit :

- Taxe d'habitation	14.34 %
- Taxe foncière (bâti)	20.45 %
- Taxe foncière (non bâti)	30.00 %

Dès que l'état de notification des bases d'imposition pour 2016 (imprimé 1259MI) sera communiqué, il sera dûment complété et transmis à la préfecture conformément à la décision de maintien des taux.

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Draguignan et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

AINSI FAIT et DELIBERE à Fréjus, le 19 janvier 2016 et ont signé les membres présents après lecture faite.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	74 090 203,00	74 090 203,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	74 090 203,00	74 090 203,00
--	---------------	---------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	47 494 076,00	47 494 076,00

+

+

+

R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	47 494 076,00	47 494 076,00
---	---------------	---------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	121 584 279,00	121 584 279,00
---------------------	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 563 148,00		17 809 864,00	17 809 864,00	17 809 864,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	42 490 100,00		42 120 000,00	42 120 000,00	42 120 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 235 000,00		1 750 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 125 090,00		5 522 256,00	5 522 256,00	5 522 256,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	65 413 338,00		67 202 122,00	67 202 122,00	67 202 122,00
66	CHARGES FINANCIERES	5 481 934,00		5 089 731,00	5 089 731,00	5 089 731,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	207 750,00		407 350,00	407 350,00	407 350,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	71 103 022,00		72 699 203,00	72 699 203,00	72 699 203,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 070 240,00		1 391 000,00	1 391 000,00	1 391 000,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 070 240,00		1 391 000,00	1 391 000,00	1 391 000,00
	TOTAL	72 173 262,00		74 090 203,00	74 090 203,00	74 090 203,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 090 203,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	CHARGES D'INTERET ET DE CHARGES	1 297 250,00		1 806 400,00	1 806 400,00	1 806 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 300 000,00		3 487 000,00	3 487 000,00	3 487 000,00
73	IMMOBILISATIONS ET LOIERS	51 769 069,00		53 232 825,00	53 232 825,00	53 232 825,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	14 297 493,00		13 658 078,00	13 658 078,00	13 658 078,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 159 450,00		1 165 000,00	1 165 000,00	1 165 000,00
	Total des recettes de gestion courante	71 823 262,00		73 349 303,00	73 349 303,00	73 349 303,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRELÈVEMENTS EXCEPTIONNELS	350 000,00		460 900,00	460 900,00	460 900,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	72 173 262,00		73 810 203,00	73 810 203,00	73 810 203,00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)			280 000,00	280 000,00	280 000,00
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement			280 000,00	280 000,00	280 000,00
	TOTAL	72 173 262,00		74 090 203,00	74 090 203,00	74 090 203,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 090 203,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	1 111 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	--------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(5) DF 023 = RI 021 - DI 040 = RF 042 - RI 040 = CF 042 - DI 041 = RI 041 - DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	193 450,00		460 550,00	460 550,00	460 550,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	460 400,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 793 250,00		3 966 990,00	3 966 990,00	3 966 990,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	6 218 400,00		11 604 330,00	11 604 330,00	11 604 330,00
	Total des opérations d'équipement	661 312,00		1 150 290,00	1 150 290,00	1 150 290,00
	Total des dépenses d'équipement	10 334 812,00		17 222 160,00	17 222 160,00	17 222 160,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	399 400,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	9 560 000,00		29 991 916,00	29 991 916,00	29 991 916,00
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	9 959 400,00		29 991 916,00	29 991 916,00	29 991 916,00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 294 212,00		47 214 076,00	47 214 076,00	47 214 076,00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)			280 000,00	280 000,00	280 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			280 000,00	280 000,00	280 000,00
	TOTAL	20 294 212,00		47 494 076,00	47 494 076,00	47 494 076,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPÉ (1)

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 47 494 076,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	922 374,00		837 500,00	837 500,00	837 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	7 500 000,00		27 762 776,00	27 762 776,00	27 762 776,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	8 422 374,00		28 600 276,00	28 600 276,00	28 600 276,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 676 198,00		2 105 000,00	2 105 000,00	2 105 000,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10 000,00				
18	COMPTE DE LIAISON - AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	9 115 400,00		15 397 800,00	15 397 800,00	15 397 800,00
	Total des recettes financières	10 801 598,00		17 502 800,00	17 502 800,00	17 502 800,00
45...	Total des opé pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	19 223 972,00		46 103 076,00	46 103 076,00	46 103 076,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 070 240,00		1 391 000,00	1 391 000,00	1 391 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 070 240,00		1 391 000,00	1 391 000,00	1 391 000,00
	TOTAL	20 294 212,00		47 494 076,00	47 494 076,00	47 494 076,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPÉ (2)

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 47 494 076,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	1 111 000,00
--	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou la reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 + RI 021 + DI 040 + RF 042 + RI 040 + DF 042 + DI 041 + RI 041 + DF 043 + RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation libérale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 809 864,00		17 809 864,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	42 120 000,00		42 120 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 750 000,00		1 750 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 522 258,00		5 522 258,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	5 089 731,00	280 000,00	5 369 731,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	407 350,00		407 350,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 111 000,00	1 111 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses de fonctionnement - Total	72 699 203,00	1 391 000,00	74 090 203,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 090 203,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1668 non budgétaires)	29 991 916,00		29 991 916,00
18	COMPTES DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement	1 150 290,00		1 150 290,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	460 550,00		460 550,00
204	SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE	40 000,00		40 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	3 956 990,00		3 956 990,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	11 604 330,00		11 604 330,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (6)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		280 000,00	280 000,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Dépenses d'investissement - Total	47 214 076,00	280 000,00	47 494 076,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 47 494 076,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	1 806 400,00		1 806 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 487 000,00		3 487 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	53 232 825,00		53 232 825,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 658 078,00		13 658 078,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 165 000,00		1 165 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	460 900,00		460 900,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES		280 000,00	280 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	73 810 203,00	280 000,00	74 090 203,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 74 090 203,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	2 105 000,00		2 105 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	837 500,00		837 500,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		65 000,00	65 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1668 non budgétaire)	27 762 776,00	280 000,00	28 042 776,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBVENTION EQUIPEMENT RECUE			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		1 046 000,00	1 046 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS	15 397 800,00		15 397 800,00
	Recettes d'investissement - Total	46 103 076,00	1 391 000,00	47 494 076,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

AFFECTATION AU COMPTE 1068

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 47 494 076,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

